

TVA dans le secteur des industries pharmaceutiques et chimiques

Les obligations déclaratives

- Déclarations : État récapitulatif TVA et déclaration statistique EMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU
- Identification TVA à l'étranger
- Mentions TVA sur factures

Achats matières

- Acquisitions intracommunautaires
- Achats auprès d'un fournisseur identifié à la TVA dans plusieurs états membres
- Importations en France soumises à TVA
- Importations de biens dans un autre État membre
- Achats de biens et de services en franchise de TVA

Achats de prestations (façonnage, formulation, conditionnement)

- Prestataire établi en Union européenne / Pays Tiers
- Ventes de produits finis
- Livraisons intracommunautaires, remises de fin d'année (RFA)
- Exportations - justificatifs fiscaux export
- Fausses triangulaires : livraison dans un pays autre que celui du client
- Ventes en franchise de TVA

Ventes suite formulation / transformation

- France > Union européenne > clients finaux (UE / Pays Tiers)
- UE 1 > UE 1 > clients finaux (UE 1 / UE 1 / Pays Tiers)
- UE 1 > UE 2 > clients finaux (UE 1 / UE 2 / Pays Tiers)

Échanges de biens spécifiques

- Ventes en consignation / contrat de dépôt
- Plateforme de stockage à l'étranger
- Transferts de stock
- Opérations triangulaires :
 - Union européenne > Union européenne
 - Union européenne > Pays tiers
 - Pays tiers > Union européenne

Outilages

- Facturation totale ou partielle
- Rectifications d'outillage
- Installation et maintenance par un fournisseur étranger

Achats ou ventes de services

- Publicité / Participation à des salons
- Conditionnement / Maintenance
- Études, recherche et développement
- Commissions agents Union Européenne et hors Union européenne
- Transports Union Européenne et hors Union Européenne

Scannez pour choisir votre session de formation



REF: PR0160720190

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 06/12/2025

Objectifs opérationnels

- Coordonner, suivre et contrôler chaque étape dans la mise en oeuvre d'une transaction
- Appliquer le régime de TVA adéquat

Public, pré-requis & niveau

Sociétés industrielles (chimie, médecine humaine et santé animale, laboratoires pharmaceutiques, ...) **réalisant des opérations à l'international** :

- Services comptables & financiers,
- ADV, achats et logistique.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne connaissance des mécanismes de la TVA à l'international et du vocabulaire du secteur industriel.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

Modalités

Intervenant : Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques : Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation : QCM de connaissances en fin de formation.

Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Formation intra Sur devis
(France entière) à partir de 1 900 € HT

Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de faciliter le suivi de notre formation.